

Dossier du BHI No. S3/8152/A

LETTRE CIRCULAIRE 8/2002  
20 février 2002

### COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMITE CONSULTATIF PRIMAR

Référence: Lettre circulaire du BHI 43/2001 du 28 septembre 2001.

Monsieur,

Le Comité consultatif PRIMAR s'est réuni à Copenhague les 7 et 8 février 2002 afin de déterminer la meilleure méthode de validation et de distribution des ENC par PRIMAR.

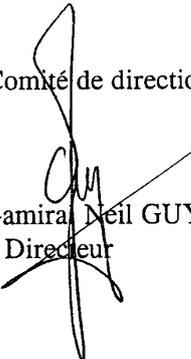
Les Etats membres du PRIMAR disposant de prescriptions ainsi que d'options techniques et financières différentes en vue de la validation et de la distribution de leurs ENC, il est apparu que le Comité devait reconsidérer ses structures administratives. Le Comité a demandé aux deux opérateurs PRIMAR (le Service hydrographique norvégien (NHS) et le Service hydrographique britannique (UKHO) ), lors de ses réunions de Hambourg (Octobre 2001) et de Londres (Décembre 2001) d'envisager diverses options susceptibles de pouvoir prendre en compte l'ensemble de ces prescriptions nationales.

Les deux opérateurs ont présenté les résultats de leurs travaux lors de la réunion de Copenhague et le Comité a convenu que, même s'il semblait préférable de ne conserver qu'une seule structure, les deux Services étaient maintenant nécessaires. Pour certains Etats du PRIMAR, la validation, l'harmonisation et la distribution des ENC sera donc coordonnée par le NHS alors que, pour d'autres, elles le seront par le UKHO. Ces dispositions qui entreront en vigueur le 1er juillet 2002 n'affecteront pas le service ENC actuellement assuré à l'intention des navigateurs.

Vous trouverez ci-joint, en annexe A, pour information, copie du "communiqué de presse" PRIMAR annonçant ces changements.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

  
Contre-amiral Neil GUY  
Directeur

P.J.: Annexe A.

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMITE CONSULTATIF PRIMAR

Suite à la nécessité de restructurer PRIMAR, le Service hydrographique norvégien et le Service hydrographique britannique ont présenté, lors d'une réunion des Services hydrographiques participant au PRIMAR (Comité consultatif PRIMAR), des propositions visant à assurer un service de carte électronique de navigation (ENC). Il a été convenu que les deux services d'ENC proposés seraient mis en place courant 2002, sans que le service actuel ne soit, entre-temps, interrompu. Ces deux services d'ENC fonctionneront en étroite collaboration afin d'assurer un service optimum à l'intention des navigateurs.

---